

LE CHERCHEUR

REVUE ÉCLECTIQUE

VOL. I.

31 OCTOBRE 1888.

No. 5.

Paternité et Maternité dans l'Éducation

Discours prononcé, 2 août 1886, à la distribution solennelle des prix de l'École libre St-Joseph, de Lille.

Monseigneur [1],

Ce qui porte le plus sur la terre, dans l'ordre des choses humaines, le caractère de la grandeur de Dieu, c'est la *paternité* ; et ce qui est le plus fait à l'image de la suavité de Dieu, c'est la *maternité* : Si bien que nos yeux en s'ouvrant à leur premier regard, et nos cœurs à leur premier amour, rencontrent près de notre berceau, tout à la fois, ce qu'il y a de plus vénérable et ce qu'il y a de plus aimable, ce qu'il y a de plus grand et ce qu'il y a de plus doux : notre père et notre mère, la paternité et la maternité.

Mais, ces deux choses si parfaitement belles et saintes, Dieu ne les crée pas seulement comme un spectacle pour nos yeux et comme un charme pour nos cœurs ; il leur destine en les créant, une fonction digne d'elles, et il leur impose, comme leur suprême devoir, une œuvre par laquelle elles s'achèvent elles-mêmes, parce qu'elle est le complément de l'une et de l'autre, l'œuvre incomparable de l'éducation.

L'enfant qui vient au monde n'est pas un *homme* encore. Le père et la mère, pour avoir la plénitude de leur paternité et de leur maternité, doivent, en le développant et en le formant, achever avec Dieu le chef-d'œuvre de Dieu. Toute paternité et toute maternité qui n'élève pas, se mutile. et se diminue elle-même de tout ce qu'elle dérobe à cette œuvre, qui est sa vocation, sa destinée, sa raison d'être.

Nous pouvons donc poser ici, comme un principe élémentaire, cette formule, qui en se développant doit donner la vraie notion, l'idée fondamentale de l'éducation :

Dans le plan divinément harmonieux de la Providence, l'éducation est l'œuvre propre de la paternité et de la maternité.

Ce principe, simple comme tout ce qui touche au fond et à la racine des choses, résout tout le problème pratique de l'éducation qui se fait au foyer, et de l'éducation qui se fait à l'école.

Cette formule, en effet, une fois admise comme vérité-principe, voici ce qui en résulte immédiatement.

(1) Mgr Bannard, Recteur de l'École Saint-Joseph.

Le père et la mère, dans la mesure du possible, doivent concourir eux-mêmes efficacement à cette œuvre où leur paternité et leur maternité s'achèvent. Et lorsque, pour une raison quelconque, ils ne peuvent la faire ou la compléter eux-mêmes, il faut qu'ils cherchent, pour les suppléer, une paternité et une maternité faites à leur plus grande ressemblance.

Mais, ô pères, ô mères, qui aura la puissance de créer, pour la formation de vos enfants, des paternités et des maternités vraiment dignes de la vôtre, capables surtout de la continuer en la suppléant ? Telle est la question la plus décisive et, pour vos cœurs surtout, la plus, intéressante.

Eh bien ! j'affirme que le catholicisme a, pour cette double création une incomparable puissance.

Montrer dans tout son jour cette vérité capitale dans l'œuvre de l'éducation, c'est ce que se propose ce discours, où je voudrais mettre, avec mon profond amour pour la vérité, tout mon dévouement pour vos enfants et pour vous.

Heureux de traiter un sujet aussi sympathique qu'il est grand, devant vous, chers enfants, devant vos pères et vos mères, et surtout devant l'éminent prélat, si digne de continuer et d'achever avec eux cette œuvre par excellence paternelle et maternelle !

Monseigneur,

Je ne ferai pas ici votre éloge. Tout autre me paraîtrait languir devant celui que, depuis six ans, même sans y songer, vous vous faites à vous-même, devant toute la cité, par cet art si admirable avec lequel vous unissez, dans une action aussi douce que forte, ces deux choses qui ne se séparent pas plus dans votre école qu'au foyer : la paternité et la maternité, l'autorité et l'amour.

Dieu, en effet, unit, au foyer domestique, dans une action harmonieuse, ces deux choses qui concourent à une fonction commune, l'autorité et l'amour.

Le père, qui est amour aussi, a la fonction spéciale de l'autorité et la mère, qui est aussi autorité, a la fonction spéciale de l'amour.

Le véritable éducateur de l'enfance, continuateur de l'œuvre de la famille, doit donc, dans une mesure, personnifier l'une et l'autre. Père par l'autorité, Mère par l'amour, il doit unir dans sa personne ces deux ministères, que je distingue ici pour les considérer séparément, mais qui toujours inséparablement unis, à l'école comme au foyer, doivent se tempérer et se compléter l'un par l'autre.

Tel apparaît, en dehors de tout système, l'idéal immortel du véritable instituteur de l'enfance.

C'est le privilège d'une éducation profondément chrétienne et catholique d'en approcher le plus possible. Et peut-être, à la lumière de ce discours, devinez-vous, sans que je le dise, jusqu'où l'École Saint-Joseph fait passer cet idéal dans la réalité.

I.

Ce qui constitue, dans l'œuvre de l'éducation, l'action propre de la paternité, c'est l'exercice de l'autorité.

Et tout d'abord, ce qu'il faut ici bien entendre, c'est que toute paternité est une autorité. Toute autorité a sa racine première dans une création. Quiconque est créateur, c'est-à-dire auteur, a l'autorité sur ce qu'il a créé.

De quelque manière qu'on explique, dans l'ordre social, l'autorité, dans la société domestique elle demeure absolument indiscutable.

Le père, en tant que père, est essentiellement, devant l'enfant, une autorité, car il est *auteur*. Il participe à la paternité et à l'autorité de Dieu, de qui descend toute paternité, *ex quo omnis paternitas*. Et à ce titre, il faut qu'il exerce sur l'enfant un ministère d'autorité, par une action à la fois fortement et doucement autoritaire.

Elever est à cette condition. Malheur au père qui livre, comme un jouet, aux mains de son enfant, le sceptre de sa paternelle autorité ! A l'heure même, il ne le forme et ne l'élève plus. L'autorité abdique ; l'éducation est blessée à mort. L'enfant n'aura jamais la plénitude de l'homme, et le père n'aura jamais la plénitude de sa paternité.

Je pourrais dire ici que l'abaissement de l'autorité paternelle, au foyer domestique, prépare ou suppose l'abaissement de la société publique ; parce que la société repose sur la famille, et que la famille elle-même s'élève ou s'abaisse avec l'autorité paternelle. Je laisse ces considérations, pour montrer uniquement quel est, dans l'éducation de l'enfant, le rôle et l'ascendant de l'autorité du père ; et je demande : en quoi et comment la paternité doit surtout accomplir sa fonction d'autorité ?

Je réponds par trois mots qui résument tout.

La paternité doit se faire *croire, respecter et obéir*. Et c'est en accomplissant ces trois grands devoirs, que la paternité donne à la vie de l'enfant, grandissant à son ombre, ces trois qualités maîtresses nécessaires à l'homme, à savoir :

La fixité et la stabilité,
L'élévation et la grandeur,
La force et la virilité.

La stabilité et la fixité, par la puissance de la foi et de l'affirmation ;

L'élévation et la grandeur, par l'ascendant du respect et de la vénération ;

La force et la virilité, par le ressort de l'obéissance et de la soumission.

Or, l'éducateur catholique a, pour produire ces trois choses, une efficacité vraiment exceptionnelle.

Il a, pour fixer l'intelligence de l'enfant dans la terre ferme de la vérité, une parole de foi et d'affirmation appuyée sur un Verbe divin.

Il a, pour élever son âme par le respect, l'ascendant d'une dignité portant le reflet de la dignité divine.

Il a, pour fortifier sa volonté par le ressort de l'obéissance, la double puissance de l'autorité de l'homme et de l'autorité de Dieu.

Vérités capitales qu'il s'agit ici d'établir, comme les fondements solides de toute éducation qui a la prétention d'être sérieuse.

Oui, Messieurs, la première obligation de toute paternelle autorité dans le ministère de l'éducation, c'est de se faire croire, et par là de donner à la vie de l'enfant la consistance et la stabilité.

Toute paternité a, auprès de l'enfance, la fonction de parler, donc d'enseigner. Mais, ne l'oubliez jamais, son enseignement est avant tout un enseignement d'autorité. Sa parole, ce n'est pas la discussion, c'est l'affirmation. L'instruction et la science feront, un jour, à la puissance rationnelle sa part légitime dans le développement humain. Mais, avant d'élever dans une jeune âme l'édifice des connaissances secondaires, il faut qu'elle soit établie sur la terre solide des vérités fondamentales. Pour s'élever impunément, il faut être affermi solidement.

Or, ce qui affermit [la philosophie même du mot vous le révèle], c'est l'affirmation; c'est l'affirmation du Verbe de la foi, c'est-à-dire d'une parole incapable de douter d'elle-même. Le doute n'affermi pas, il ébranle; il ne plante pas, il déracine. La base de l'homme c'est l'intelligence, et la base de l'intelligence elle-même c'est la divine affirmation, c'est le Verbe de la foi.

Il faut donc, à l'éducateur qui accepte le ministère d'enseigner, une parole armée de la puissance d'une affirmation souveraine, une parole qui puisse dire avec le Verbe divin : Croyez-moi, parce que je suis la vérité.

Et voilà précisément le premier élément d'autorité que le catholicisme met dans cette paternité qu'il crée pour le gouvernement intellectuel de vos enfants. La fragilité de l'homme y disparaît dans l'infaillibilité de Dieu. Pour affermir dans la vérité les jeunes intelligences, cette paternité chrétienne a une parole qui pèse du poids de l'autorité de Dieu même. Et certes, quand il s'agit de poser dans une âme, par la parole, les premières bases de la vie, ce n'est pas trop d'y sentir la faiblesse humaine armée de cette puissance divine.

Pourquoi ne le dirai-je pas ici ? Il me fut donné souvent, à moi aussi, de toucher par la parole à l'âme des enfants. Eh bien ! je l'avouerai tout haut : lorsque je venais trouver l'enfance pour lui parler du visible et de l'invisible, de l'homme et de Dieu, du temps et de l'éternité, c'est-à-dire, de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus décisif dans la vie ; si je n'avais eu à lui apporter qu'une pensée sortie de moi et un verbe né de ma pensée ; j'en jure par ce grand respect qui est dû et que je porte à l'enfance, j'aurais ordonné à ma pensée de rentrer dans mon âme, et à ma parole de s'arrêter sur mes lèvres. J'aurais craint, que dis-je ? j'aurais tremblé qu'une seule erreur venant à tomber, avec un mot de mes lèvres, dans des âmes qui appartiennent à la vérité, n'y devint une semence de désordre et, par suite, une semence de désastres.

Pourquoi donc osons-nous l'entreprendre, cette chose si grave et si décisive, parler à vos enfants ? D'où nous vient, dans la conscience de notre faiblesse, cette confiance de l'affirmation ?

Ah ! c'est que nous pouvons dire, nous aussi : Cette doctrine ce n'est pas ma doctrine, et ce Verbe, ce n'est pas mon Verbe ; c'est le Verbe de mon Maître, *credo*.

Et moi, disciple de la doctrine, voix vivante du Verbe qui m'envoie me voici vous demandant, pour lui et de par lui, la foi à laquelle il a droit, et que je lui donne moi-même sans crainte de me tromper.

Et c'est ici ce qui achève, dans cette paternité de l'âme et de l'intelligence, la puissance de l'affirmation : c'est que, cette doctrine que nous enseignons, nous la croyons d'une foi qui n'hésite pas et ne peut pas hésiter. "*Credidi, propter quod locutus sum* : J'ai cru, et voilà pourquoi j'ai osé parler."

Tandis que nous avons, pour fixer vos enfants dans la vérité, une parole qui pèse comme une affirmation divine, nous sommes nous-mêmes l'affirmation vivante. Disciple de cette divine affirmation, si je cesse de l'affirmer, je m'abdique moi-même. Si je doute, ma religion me crie : *Infidèle*. Si je nie une vérité, elle me crie ; *Apostat*. Si j'enseigne une erreur, elle me crie : *Anathème*.

Et c'est ainsi que le catholicisme donne à l'éducateur de l'enfance cette puissance nécessaire à toute paternité, la puissance de se faire croire.

Le second devoir de l'autorité paternelle, c'est de se faire *respecter*

Toute paternité humaine est une dignité ; c'est une association à la dignité de Dieu créateur. Or, toute dignité commande le respect ; et notamment, pour faire l'éducation d'un enfant, la paternité doit obtenir le respect de sa dignité.

Notre belle langue française, en exprimant l'œuvre de l'éducation par ce mot, *élever*, nous dit assez qu'une condition essentielle de toute éducation, et, par suite, une obligation fondamentale de toute paternité, c'est d'imprimer à l'enfant, ce futur roi de la création, le caractère propre à la souveraineté : la grandeur ou l'*élévation*.

Mais il en est des enfants comme des peuples ; c'est le respect qui les élève. L'enfant, comme le peuple, se fait à l'image des grandeurs et des dignités qu'il respecte. Montant, peu à peu, par l'âme et le cœur vers cette dignité qu'il regarde et qui l'attire à elle, en se communiquant à lui, il trouve, dans l'habitude de respecter, le secret d'une élévation progressive.

Au contraire, l'enfant qui ne respecte pas trouve, dans l'habitude de mépriser, la raison d'un abaissement continu. Etranger à ce penchant généreux, par lequel l'âme et le cœur s'inclinent devant toute vraie grandeur, il retourne sur lui-même ce besoin que nous avons tous de respecter quelque chose ; et s'attribuant, à force d'orgueil, une supériorité factice et une grandeur imaginaire, il jette à tout ce qui n'est pas lui des mépris qui n'abaissent que lui-même.

Tandis que l'enfant respectueux, c'est-à-dire bien élevé, en regardant en haut, monte, jour par jour, et heure par heure, vers cette grandeur qu'il s'assimile, lui regarde en bas, *despiciit*. Et, par ce penchant qui l'avilit et le dégrade, il descend de la grandeur et de la dignité de l'homme, jusqu'à ce qu'il ait trouvé les deux seules choses vraiment dignes de lui, un mépris souverain dans un suprême abaissement.

Tant il est vrai que l'enfant s'élève dans la mesure de son respect, et s'abaisse dans la mesure de son mépris.

Or, l'éducateur catholique vraiment digne son nom a, pour obtenir le respect et, par le respect, l'élévation de l'enfance, une efficacité éminente et, en quelque sorte, *réservée*.

Pourquoi ? A quoi tient, dans l'éducateur catholique, cette puissance réservée de créer le respect ? C'est que, d'ordinaire, il offre aux regards de l'enfance la plus haute dignité personnelle rehaussée par un reflet de dignité divine.

La plus haute dignité personnelle, c'est, dans tout homme, le plus haut degré de sa vertu.

Donc pour être à la hauteur de sa fonction, l'instituteur catholique, qui se comprend lui-même, ne peut se contenter de ce que l'on nommerait bien le *vulgarisme* de la vertu. Non, une vertu de second ordre ne lui suffit pas. Pour réaliser son idéal et créer le respect, il lui faut, comme le plus beau couronnement de la vertu et de la dignité humaine quelque chose de la perfection évangélique. S'il est tel que son Christ le veut et que l'Eglise le fait, il est, dans une mesure, un *Evangile vivant*.

Aussi, lorsque cet homme apparaît devant l'enfance, portant dans la splendeur de ses vertus tout le prestige de sa grandeur personnelle, quelque chose s'échappe de lui qui produit spontanément le respect dans les âmes, et les élève par cette puissance mystérieuse inhérente à toute vraie dignité.

Et c'est bien autre chose encore si, à travers cette auréole de grandeur et de dignité humaine, l'enfant, illuminé par sa foi, peut découvrir le reflet d'une grandeur et d'une dignité qui n'est pas de l'homme. Qu'est-ce donc si cet homme, voué à la formation de l'enfance, a reçu de l'Eglise une consécration divine ; et si, sur ce front couvert de dignité humaine, Dieu a posé le sceau de sa propre dignité ?

Oh ! c'est alors que, Dieu lui-même entrant dans le respect que l'enfant accorde à l'homme, cette paternité deux fois grande et deux fois vénérable a, pour élever les âmes par le respect, une incomparable puissance.

Le troisième devoir de la paternité dans l'éducation de l'enfant, c'est de s'en faire *obéir*, et par là de donner à la vie la force et la virilité.

L'éducation doit former des hommes. Donc elle doit faire de la force et encore de la force.

L'homme, *vir*, porte la force dans son nom, parce qu'il doit la porter dans son âme.

Or, la plus sûre garantie de la force dans l'homme, c'est l'obéissance dans l'enfant.

L'obéissance est l'apprentissage de la virilité.

Une philosophie superficielle et menteuse voit dans l'obéissance l'abdication de l'homme. Une philosophie profonde et vraie y découvre la virilité même.

L'enfant qui obéit ne s'abdique pas, il se gouverne. Il ne s'affaiblit pas, il se fortifie ; il se fait homme, enfin. Car, ce qui, par-dessus tout, fait l'homme, c'est la volonté. Les hommes, dit le grand Augustin, sont des volontés, *homines sunt voluntates*.

Donc, pour devenir homme, il faut apprendre à vouloir ; et pour apprendre à vouloir, il faut apprendre à obéir.

L'enfant obéissant, c'est une volonté qui se commande à elle-même par la plus noble et la plus glorieuse de toutes les libertés.

L'enfant qui n'obéit pas, c'est une volonté qui s'asservit elle-même par la plus vile et la plus honteuse des servitudes.

Le premier s'élève au-dessus de lui-même en ne relevant que son devoir ; le second descend au-dessous de lui-même en ne relevant que de son caprice.

Le premier est déjà roi ; le second déjà esclave.

Le premier se fortifie en commandant à sa liberté ; le second s'affaiblit en abusant de sa liberté.

Le premier, enfant d'obéissance, sera un homme à l'âge de la plénitude, et ses victoires témoigneront de sa force ; le second, homme avorté dans l'enfance, ne sera qu'un enfant à l'âge où l'on est homme, et ses défaites témoigneront de sa faiblesse.

Le représentant de la paternité, à l'école, devra donc avoir la puissance de se faire obéir, c'est-à-dire la puissance de produire dans l'enfance une soumission volontaire ; puissance morale, la seule dont il s'agit ici.

Mais cette royale puissance de se faire obéir, où la trouver hors du foyer domestique ?

Ce qui produit de soi l'obéissance, c'est l'apparition de la souveraineté. Il faut donc que l'éducateur porte, dans sa personne elle-même, un signe de souveraineté humaine, qui rende palpable à l'enfant l'investiture de l'autorité paternelle. Il faut de plus que, dans l'homme qui lui commande d'obéir, l'enfant aperçoive quelque chose de la souveraineté de Dieu.

Et voilà précisément ce que fait le catholicisme dans l'éducation, pour obtenir de l'enfance une soumission généreuse et une obéissance virile.

Et d'abord, quand il est tel que l'Eglise le fait, il a, pour représenter aux regards de l'enfant la souveraineté paternelle, une majesté qui n'est pas au-dessous de cette investiture. Pour arriver à réaliser en lui-même quelque chose de son idéal évangélique, il lui a fallu longtemps

se commander à lui-même, c'est-à-dire se vaincre, et il a remporté de ses triomphes ce qu'il y a dans l'homme de plus royal et de plus propre au commandement : le calme, ce signe auguste des vrais souverains, le calme, qu'un auteur a bien nommé " la majesté de la force."

Mais quelque chose de plus auguste encore que cette majesté humaine autorise le maître à l'exercice du commandement paternel, et prédispose l'enfant à l'exercice de l'obéissance filiale : c'est que, lorsque le maître commande, Dieu est dans son commandement, comme il est dans sa parole et dans sa dignité.

Derrière cet homme qui commande, il y a l'évêque qui le couvre de son autorité ; et derrière l'évêque lui-même, il y a Dieu qui le couvre et l'investit de sa divinité.

Et, lorsque l'éducateur catholique vient demander à l'enfant cette mâle obéissance qui doit faire de lui un homme fort, ce n'est plus seulement un délégué de la paternité de la terre, mais un délégué de la paternité du ciel, qui se présente pour lui commander. Ce n'est plus seulement une royauté humaine qui l'a marqué du signe de son droit humain ; c'est la royauté de Jésus-Christ qui l'investit, pour donner des ordres, de la puissance de son droit divin.

Aussi je comprends que, contre une telle autorité, du fond de l'âme de vos enfants, aucune révolte ne s'élève et ne proteste.

Ah ! oui, je comprends que leur volonté, s'inclinant d'elle-même devant cette paternité doublement souveraine, accorde sans murmure l'hommage d'une volontaire et facile soumission à une autorité qui a, pour commander et se faire obéir, tout l'ascendant de l'homme et tout l'empire de Dieu.

Ainsi, vous le voyez, l'éducateur catholique a devant l'enfance une incomparable puissance pour continuer et compléter l'exercice de la paternelle autorité, et pour obtenir ces trois choses nécessaires à toute éducation : la foi à sa parole, pour donner à la vie la stabilité ; le respect de sa dignité, pour lui donner l'élévation ; l'obéissance à son commandement, pour lui donner la force et la virilité.

Aussi, viennent les jours de vertige, où tous les vents de l'erreur se déchaînent et font chanceler les intelligences, même en apparence les plus fermes et les mieux armées : la génération formée à cette école de paternelle autorité, ne chancellera pas. Fixée dans la terre ferme de la vérité, et appuyée sur le granit inébranlable de la foi divine, elle est debout, prête à supporter tous les chocs et tous les assauts de l'erreur.

Viennent ces heures d'abaissement et d'aplatissement où des générations avilies mettent leur grandeur à mépriser toute grandeur : vos enfants, élevés à l'école du respect, seront vus s'inclinant devant toute vraie grandeur, comme tout ce qui aura su commander leur respect.

Viennent, enfin, les jours lugubres des tempêtes sociales, où tout ce qui est faible plie et se rompt : la race des bien élevés ne plie pas, ne se rompt pas ; formée à l'école d'une obéissance virile, elle est forte, et, pareille au grand chêne, elle puise dans sa propre force la puissance de braver les orages.

Au contraire, si une paternité puissante n'exerce sur l'enfance, à l'école comme au foyer, ces trois fonctions d'autorité dont nous venons de parler : malheur à la société ! à la famille ! malheur à tous !

Le monde verra le spectacle le plus désolant que la terre puisse offrir aux regards de l'homme et de Dieu. Quoi donc ? Une génération qui ne croit à rien ; une génération qui ne respecte rien ; une génération qui n'obéit en rien.

Génération maudite, dont le ciel se détourne et dont la terre s'épouvante ! Génération trois fois redoutable : armée de doute contre toute vérité, de mépris contre toute grandeur, de révolte contre toute autorité, et contre la paternité elle-même !

Oui, même la paternité, pour n'avoir pas su exercer sur l'enfance sa triple fonction d'autorité, ressentira dans les révoltes filiales le douloureux contre-coup d'une éducation contre nature et anti-paternelle.

O pères ici présents [et que n'ai-je devant moi toutes les paternités que porte la terre de la patrie, pour entendre une vérité qui a le droit de trouver dans les cœurs de pères les échos les plus profonds], écoutez :

Si, au sortir du foyer domestique, votre enfant n'avait pu trouver, pour toucher à son âme, une autorité, comme la vôtre, et encore plus que la vôtre, capable de se faire croire, respecter et obéir : un jour cet enfant vous reviendrait, portant au front le triple signe du doute, du mépris et de l'indépendance ; et armé contre votre paternité de ces trois choses à la fois.

Tôt ou tard, la nature se venge par d'inévitables représailles des injures qu'on lui fait ; et toute éducation qui n'accomplit pas ce triple devoir de toute paternelle autorité, devient un jour, non par la volonté des hommes, mais par la force des choses, une conspiration contre la paternité elle-même.

Regardez-les bien, en effet, ces générations à qui l'éducation du foyer et de l'école n'a pas fait sentir le contact permanent d'une autorité humaine réhaussée par l'ascendant d'une autorité divine, et qui n'ont pas pris, sous le regard de cette paternité divino-humaine, l'habitude de croire à sa parole, de respecter sa dignité et d'obéir à son commandement :

En vérité je vous le dis : au milieu de ces générations mal élevées, l'autorité paternelle elle-même ne se soutient plus. Ces enfants qui ne croient plus à rien, ne respectent rien et n'obéissent à personne, ne croient plus à leur père, n'obéissent plus à leur père, ne respectent plus leur père. Et cette éducation, que l'autorité paternelle n'a pas faite dans la foi, le respect et l'obéissance, aboutit fatalement à consommer dans l'âme des enfants la ruine de toute autorité, même de la paternelle autorité.

Mais les enfants que des paternités doucement et saintement autoritaires auront façonnés à la triple habitude de croire, de respecter et d'obéir, garderont gravé dans leur âme, avec la grande image de l'autorité, le culte inaltérable de la paternité.

Et cette image de l'autorité et ce culte de la paternité jetteront, sur les générations qui auront gardé l'une et l'autre, le reflet de leur propre grandeur ; car les sociétés ne sont véritablement grandes que lorsque l'autorité et la paternité y apparaissent environnées d'un culte plus religieux et d'une auréole plus éclatante.

Or, cette grandeur humaine et cette splendeur sociale, l'Eglise catholique, pour sa part, la prépare lentement, mais sûrement, en créant des paternités couvertes, tout à la fois, de l'autorité de l'homme et de l'autorité de Dieu, et comme telles, capables de donner à l'enfance, en se faisant croire, la consistance et la stabilité, en se faisant respecter, la grandeur et l'élévation, et, en se faisant obéir, la force et la virilité.

Mais nous l'avons dit en commençant, dans l'œuvre magistrale de l'éducation, avec l'action de la paternité, qui représente l'autorité il faut l'action de la maternité, qui représente l'amour.

C'est ce qui me reste à vous montrer. Et c'est avec bonheur que j'aborde cette seconde vérité, qui, sans cesser de parler à vos intelligences, parlera mieux à vos cœurs, et y trouvera, j'ose l'espérer, les échos qu'elle trouve dans le mien.

II.

Ce qui caractérise, au foyer domestique, dans l'œuvre de l'éducation, l'action de la maternité, c'est qu'elle est pardessus tout et avant tout un ministère d'amour.

Pour bien comprendre cette autre vérité fondamentale de l'éducation il faut remonter jusqu'à l'origine de notre vie, car la loi de l'éducation se révèle dans le mystère même de la naissance. Elle brille d'un doux et pur éclat dans la lumière qui éclaire notre berceau, à la première aurore de la vie ; et il n'y a de comparable à l'importance de cette révélation, que le charme avec lequel elle se fait.

Lorsque l'enfant vient au monde, deux amours rayonnent ensemble sur son cœur, l'amour du père et l'amour de la mère ; et ce cœur d'enfant devient le nœud vivant où deux autres, déjà unis, se serrent dans une union plus intime et une affection plus sainte.

Mais, bien que le père et la mère participent tous deux à cet amour commun, comme ils participent tous deux à une commune autorité, la mère a de cet amour une plus large communication et un sentiment plus profond.

Le cœur de nos mères est le plus grand réservoir d'amour que Dieu ait ouvert dans l'humanité. Il y verse l'amour à la fois le plus fort et le plus doux, le plus vaste et le plus élevé, le plus tendre et le plus pur, le plus désintéressé et le plus généreux, le plus libéral et le plus prodigue de lui-même ; en un mot, l'amour dans l'ordre humain, le plus fait à la ressemblance de son amour divin. C'est que la Providence destine à la maternité, d'une manière spéciale, dans la formation de l'homme, le ministère de l'amour.

L'enfant et la mère ont, dans des instincts qui se répondent, comme deux échos d'une même voix, la révélation naturelle de cette destinée.

Même à son premier jour, l'enfant éprouve une attraction mystérieuse, qui le tourne vers le cœur de sa mère, et ouvre le sien aux influences de la maternité.

La mère, de son côté, s'aime dans cet enfant d'un ineffable amour et d'une incomparable tendresse.

La première heure de sa maternité lui révéla un idéal d'affection que son cœur n'avait pas pressenti tout entier.

Nul ne saurait dire, si ce n'est-elle-même, ce qui se passe au cœur de la jeune mère, lorsque son regard, pour la première fois, tombe sur cet être chéri, qui lui renvoie avec son image les parfums de son cœur : être faible et impuissant, autant qu'il est charmant et beau, et qui ne pourra pas même vivre, à moins qu'un amour ne se penche vers lui, pour se donner et se prodiguer à lui !

C'est alors que, dans la béatifique contemplation de ce chef-d'œuvre déjà si ravissant, et pourtant encore inachevé, la révélation de sa vocation et de sa fonction providentielle lui est faite. Et son âme enivrée et son cœur tressaillant lui découvrent la même chose ; elle voit et elle sent, tout à la fois, qu'elle doit achever par son amour cette créature qui est un fruit de son amour. Tout ce qu'il y a de meilleur dans son âme lui dit : C'est un *devoir* ; et tout ce qu'il y a de plus doux dans son cœur lui dit : C'est un *besoin* : la conscience et l'instinct lui montrant à la fois, dans ce ministère d'amour, la vocation, le bonheur, et surtout la *puissance* de sa maternité.

Là gît, en effet, le secret profond et doux de la puissance maternelle, pour faire la première et la meilleure éducation de l'enfant.

“ O mère, écrivait Vivès à Catherine d'Aragon, grande est votre puissance pour former vos enfants, plus grande qu'on ne peut dire. ”

Nos mères n'ont pas d'ordinaire le privilège de gouverner les hommes, mais elles en ont un plus grand, celui de les *former*. Oui, dit Joseph de Maistre, “ c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus grand dans l'univers, un honnête homme ou une honnête femme. Une femme qui s'est laissé bien élever, élève des enfants qui lui ressemblent ; et c'est le plus grand chef-d'œuvre de la création. ”

Qui donne, en effet, à ce chef-d'œuvre de la création qui s'appelle un enfant bien élevé, avec le premier épanouissement de la vie, la première irradiation de sa beauté ? La mère avec son souffle et son regard, la mère avec ses joies et ses douleurs, la mère avec ses dévouements et ses sacrifices, avec ses sollicitudes de chaque jour et ses soins de toute heure, c'est-à-dire la mère avec son cœur et son inépuisable amour.

Aussi, il est dans la vie d'une mère une heure particulièrement solennelle : c'est celle où l'enfant, qui jusque-là n'a ressenti que les contacts du cœur maternel, doit commencer à en connaître d'autres.

Un jour vient où il faut le quitter, plus ou moins, ce foyer béni où il a vécu, comme en son élément, dans une atmosphère d'amour, et où, comme la poitrine aspire l'air, son cœur aspirait et respirait l'affection.

Ah ! comme je comprends, pour une mère, la solennité doulou-

reuse de cette heure, où il faudra laisser toucher et façonner par des mains étrangères ce chef-d'œuvre vivant qui jusque-là ne fut touché que par ses mains et formé que par son amour !

A mesure que cette heure devient plus proche, son cœur est saisi par ce sentiment d'inexprimable sollicitude dont le cœur de nos mères a seul le secret.

Et je me figure que, plus d'une fois, serrant plus fortement sur son cœur l'enfant dont il faudra bientôt se séparer, elle dit en murmurant tout bas sa maternelle inquiétude :

“ Cher enfant, jusqu'ici, tu n'as grandi que sous mes regards, et tu ne fus touché que par mes mains. Tu n'as senti sur ton cœur que le rayonnement du mien, et pour toi mon amour suffisait à tout. Tu étais la faiblesse, mais j'étais la sollicitude. Tu étais l'impuissance, mais j'étais la bonté. Tu étais la souffrance, mais j'étais le dévouement. Loin de ta mère, qui sera bon pour toi, inquiet pour toi, dévoué pour toi ? Et si tu ne rencontres une maternité digne et capable de remplacer la mienne, enfant, loin de moi que vas-tu devenir ?... ”

Oh ! si je savais qu'il y a, quelque part sur la terre, un cœur comme mon cœur, capable du moins de prendre dans le mien, pour les verser sur toi, une part de mes tendresses et de mes dévouements, fût-il au bout du monde, ce cœur, j'irais le chercher. Car, cher enfant, je le vois au charme de ton sourire, je le sens au battement de ton cœur *il n'y a que l'amour pour te bien élever.* ”

Ah ! la mère a raison et j'accepte cette parole de son cœur comme la meilleure démonstration.

Oui, à l'école comme au foyer, il faut, pour bien élever, avec la fonction d'une paternelle autorité, la fonction d'un maternel amour.

Ah ! c'est ici, surtout, que je voyais s'ouvrir devant moi les plus radieux horizons ; horizons pleins d'une douce lumière, que je ne vous laissais qu'entrevoir, en me contentant d'indiquer, au passage, ce que j'y apercevais de plus séduisant pour moi et de plus émouvant pour vous.

J'aurais pu vous dire :

Oui, à l'école comme au foyer, il faut l'amour pour bien élever, parce que seul l'amour ouvre par la confiance le cœur des enfants ; ouverture spontanée, confiance filiale, qui donne à la vie morale son plus naturel épanouissement et sa plus suave beauté ; ouverture et confiance nécessaires, sans lesquelles l'éducateur à l'école, pas plus que la mère au foyer, ne peut *élever*, dans le grand et vrai sens que comporte ce mot.

De même que le jardinier ne peut cultiver les fleurs de son jardin qu'à la condition d'y entrer, quand il veut et comme il veut : ainsi, pour cultiver les belles fleurs de vertu et de sainteté dans ce jardin de Dieu qui s'appelle l'âme et le cœur d'un enfant, il faut y avoir, par la confiance qu'inspire l'affection, ses libres entrées. Car au collège comme dans la famille, lorsque l'enfant vient à fermer son âme et son cœur, si l'instruction peut continuer encore, l'éducation ne peut plus être.

Heure pleine de tristesse pour le cœur maternel, pleine de tristesse

aussi pour le cœur sacerdotal, alors que le prêtre éducateur, comme la mère chétienne, est réduit à se dire : Cet enfant m'a repris la confiance qu'il me donnait ; il m'a fermé ce cœur et cette âme qu'il m'ouvrait, hier encore, avec un si filial abandon ; c'est fini ; je ne puis plus rien, rien pour son éducation. Je puis l'instruire encore, je ne puis plus l'élever.

J'aurais pu ajouter : Oui, à l'école comme au foyer, il faut l'amour pour bien élever, parce, pour bien élever les enfants, comme pour bien gouverner les hommes, le plus grand secret est de les rendre *heureux*.

Le bonheur, ou le bien-être moral, fait sur la vie des enfants ce que fait sur un jeune arbrisseau, l'onde rafraîchissante qui baigne ses racines, ou, sur une fleur, la douce rosée qui tombe dans son calice.

L'enfant qu'à l'école on ne sait rendre heureux, à peu près comme il l'est au foyer, règle générale, est réfractaire aux efforts et même aux dévouements de l'éducateur. Au lieu de voir en lui un ami et un père il n'y veut voir qu'un maître, quelquefois même un tyran, qu'il accuse de son malheur. L'homme chargé par le père et la mère de toucher à son âme et à son cœur, lui apparaît comme un persécuteur : et dès lors au lieu de l'approcher, il le fuit ; et, au lieu d'accepter son influence, il la repousse.

Donc, le grand art du véritable éducateur doit être de donner à l'enfant le sentiment du bonheur, et de savoir, en le façonnant, et même en le punissant, le rendre encore heureux.

Or, pour l'enfant dont le cœur est demeuré pur et l'âme virginale, être heureux, c'est *aimer* et *sentir* qu'on *l'aime*. Quand il a trouvé, à l'école, quelque chose de cet amour qui fut, dans les bras de sa mère, sa première et, dans un sens vrai, son unique vie, il est heureux ; et c'est le complément de son bonheur de ne pouvoir même en soupçonner un autre.

Je pourrais ajouter, enfin : Oui, pour bien élever, il faut l'amour, parce que l'éducation d'un enfant, à l'école comme au foyer, œuvre souvent aussi difficile et douloureuse qu'elle est belle et féconde, exige des dévouements à nul autre pareils, et que seul l'amour peut créer, dans l'éducateur, ce qu'il produit naturellement dans une mère, à savoir, des dévouements capables de souffrir et de souffrir encore, pour l'enfant qu'on élève, et, au besoin, sachant tremper sa vie dans leurs larmes et la féconder par leurs sacrifices.

Que de choses encore à dire sur un sujet aussi inépuisable que charmant ! (1)

(1) Une lumière plus grande encore éclairerait ce sujet, si l'on voulait évoquer ici les témoignages rendus, des points les plus extrêmes, à cette incontestable vérité : Pour bien élever, il faut aimer et être aimé.

N'est-ce pas J.-J. Rousseau lui-même qui, dans l'une de ses heures lucides, écrivait : " J'ai le bonheur de comprendre que toute éducation dont le cœur s'est mêlé, n'est jamais perdue tout-à-fait." Et n'est-ce pas l'illustre de Montalembert qui, devenu homme et maudissant de loin son éducation du collège, disait : " Parce que nous n'y savions pas aimer, nous y apprenions à haïr."

Faut-il ajouter ces deux aveux qui se répondent, comme l'éducation de l'école ré-

Mais je me hâte de fermer des horizons que je ne voulais qu'entr'ouvrir, et je me contente de vous montrer, en peu de mots, comment, l'amour maternel, dans l'œuvre de l'éducation, facilite en les complétant les trois fonctions de l'autorité paternelle : se faire croire, respecter et obéir. Par là, ressortira mieux, avec l'unité du sujet, la ravissante harmonie que Dieu a établie, pour la formation de l'enfant, entre ces deux admirables choses : l'autorité d'un père et l'amour d'une mère.

Nous l'avons dit, l'autorité paternelle doit tout d'abord *fixer*, par la foi et l'affirmation, la vie de l'enfant dans la terre ferme de la vérité.

Mais ce n'est pas assez qu'elle y soit fixée, il faut qu'elle-même *s'y attache*. Un arbre planté dans la terre a besoin, pour y bien tenir, de s'y attacher par ses propres racines.

Ainsi l'homme ne tient fortement à la vérité, et la vérité à l'homme, que quand il la saisit par ses affections, comme par des racines vivantes.

Tant qu'on n'est pas parvenu à cet enlacement des affections du cœur autour des vérités saintes déposées dans une jeune âme, rien n'est assuré, ni pour la formation de l'enfant, ni pour l'avenir de l'homme.

Or, pour enlacer les affections de l'enfant autour des vérités qu'on dépose dans son âme, il n'y a rien de plus efficace que de *l'aimer et d'en être aimé, comme une mère*.

Au foyer domestique, l'amour que l'enfant a pour sa mère l'attache à tout ce qui lui vient d'elle. Il croit fortement, parce qu'il aime tendrement tout ce que lui enseigne l'amour, personnifié dans sa mère.

Voilà pourquoi il est si difficile d'apostasier, tout-à-fait, la religion qu'on apprend des lèvres d'une mère. C'est que, non seulement on l'a connue dans sa parole, mais encore on l'a aimée dans son cœur.

Ainsi en doit-il être à l'école et au pensionnat, foyer agrandi, où une plus nombreuse famille s'assemble, pour recevoir, là aussi, la vérité, non seulement dans la parole d'une paternelle autorité, mais encore, et surtout, dans la parole d'un maternel amour.

Comme une mère, un maître qui aime et qui est aimé persuade ce qu'il veut. Tandis que l'affirmation tombe de ses lèvres, la persuasion descend de son cœur, parce que la vérité n'est jamais, dans sa parole, séparée de l'amour.

Le soleil, dans un même rayon, donne la chaleur en donnant la lumière, et il féconde la terre. Le seul enseignement capable de féconder l'homme, c'est celui qui donne l'amour en donnant la vérité.

C'est le secret de la Providence de se faire connaître en se faisant aimer et elle ne le fait jamais mieux que quand elle vient à nous dans une

pond à celle du foyer? D'une part, un jeune homme disant à quelqu'un : " J'ai vu le monde et connu ses tentations sur le point de succomber, pour résister, savez-vous ce que je faisais?—Quoi donc?—Je pensais à mes maîtres."

Et d'autre part une jeune femme disant au même : " Encore un peu je tombais dans l'abîme. Mais j'ai pensé à ma mère."

Telle est, pour défendre et protéger contre les dangers de la vie, la puissance d'un éducation faite par l'amour, par l'amour d'un maître ou par celui d'une mère.

parole aimée. Je pourrais ajouter: c'est la divine harmonie du grand mystère chrétien, que le Verbe, c'est-à-dire la Vérité substantielle, s'y révèle par un miracle d'amour. C'est aussi le grand secret de l'éducation, de faire en aimant la manifestation de la vérité, et de donner avec la connaissance l'amour de ce qu'on enseigne.

Ainsi, l'éducateur à l'école, comme la mère au foyer, complète, en aimant et en se faisant aimer, la fonction paternelle : *se faire croire*

Donc, heureux l'enfant qui, ayant reçu la vérité par la parole et par l'autorité d'un père, en a puisé l'amour dans la parole et dans le cœur d'une mère ! En d'autres termes : heureux l'enfant à qui la maternité apprend à aimer ce que la paternité lui apprend à croire !

Et ce que nous disons ici du devoir de se faire croire, doit se dire également du devoir de se faire *respecter*.

C'est l'art délicat de l'éducateur, de savoir, dans une juste proportion, unir l'amour au respect et le respect à l'amour. L'amour dans l'éducation fait aimer ce que l'on respecte. De plus, l'affection tempère ce que le respect pourrait offrir de trop austère et de trop effrayant, en y mêlant ce qu'il y a de plus suave et de plus attrayant. L'amour est le condiment du respect, comme le respect est le principe conservateur de l'amour.

C'est à l'école, comme au foyer, une erreur capitale de croire que le respect et l'amour se repoussent l'un l'autre, et que l'on gagne en amour ce qu'on perd en respect, et réciproquement. C'est le contraire qui est vrai. Dieu, qui est infinie grandeur et amour infini, nous demande, à la fois, ces deux choses, dont l'union constitue l'essence même de la Religion, à savoir, le respect de sa grandeur poussé jusqu'à l'adoration, et le culte de son amour poussé jusqu'à notre propre immolation. La religion est également mutilée, et par le refus du respect, et par le refus de l'amour que nous devons à Dieu : tant il est vrai que la substance de la vraie religion se compose de l'un et de l'autre.

Ainsi en est-il de la véritable éducation : l'amour y est uni au respect et le respect à l'amour par une union vraiment indissoluble, en sorte que l'absence de l'amour, comme l'absence du respect, lui inflige une mutilation pareille.

Donc, si vous voulez *bien élever*, de l'ascendant du respect ne séparez jamais l'ascendant de l'amour, mais tempérez l'un par l'autre.

Ce mélange d'affection et de respect compose ce sentiment exquis qu'on appelle la *vénération*. Mélange aussi délicieux que salubre, qui laisse douter si l'on respecte plus ce que l'on aime, ou si l'on aime plus ce que l'on respecte ; sentiment complexe, double et un tout ensemble, qu'il est plus facile de deviner par le cœur que de le définir par la parole ; sentiment délicat par lequel nous saisissons la nuance qui distingue du respect la vénération et qui fait que nous *respectons* surtout notre père et que nous *vénérons* surtout notre mère ; sentiment le plus rapproché du sentiment religieux, par lequel l'enfant s'élève et contracte, en s'élevant, une grandeur pleine de grâce, que l'affection rend aimable et que sa suavité rend accessible !

Enfin, cet amour qui facilite et complète si merveilleusement, dans l'éducation, le devoir de se faire croire et de se faire respecter, facilite et complète, mieux encore peut-être le devoir de *se faire* OBÉIR.

C'est le secret de tout amour de faciliter l'obéissance en faisant aimer le commandement, et de faire aimer le commandement en faisant aimer l'autorité qui commande.

L'affection est la compagne et la sauvegarde de l'obéissance.

Comme il est facile d'obéir quand on aime !

Et combien, sans l'affection, l'obéissance est compromise !

L'autorité séparée de l'amour blesse notre orgueil, et trouve, dans notre indépendance naturelle, des obstacles profonds et des résistances opiniâtres.

L'amour supprime ces obstacles, et il triomphe de ces résistances. Il fait ce miracle : à l'horreur d'obéir, il substitue le bonheur d'obéir.

Car c'est le propre de l'amour de trouver du bonheur à se soumettre à celui que l'on aime.

Dès lors, obéir à une autorité aimée n'a plus rien qui nous révolte. Et toute autorité tempérée par l'amour peut dire, dans un sens vrai, la parole du Sauveur : " Mon joug est doux, et mon fardeau léger."

Et cette obéissance qu'inspire et que facilite l'amour, est la seule qui élève les âmes en les fortifiant.

La contrainte peut faire ployer et fléchir les volontés, mais, en les faisant fléchir et ployer, elle les aplatit et les énerve : elle produit l'obéissance servile, non l'obéissance libérale ; non l'obéissance qui fait des hommes, mais l'obéissance qui fait des esclaves. L'empire de la force matérielle tue, dans l'obéissance sans amour, l'empire de la force morale ; et cette obéissance que nul souffle d'amour n'inspire et ne pénètre, au lieu d'ennoblir déshonore, et au lieu d'élever dégrade.

Au contraire, l'amour produit dans l'enfant l'obéissance spontanée, l'obéissance généreuse, l'obéissance qui ennoblit, l'obéissance qui élève. Comme la tige de la plante ou de la fleur monte insensiblement, mais réellement, sous l'action de la sève qui la pousse de bas en haut, ainsi l'obéissance inspirée par l'amour imprime à la vie de l'enfant un mouvement qui, comme le respect, la pousse en haut, et lui donne le caractère de la vraie grandeur humaine.

Vous le voyez, la fonction d'un maternel amour, dans la formation de l'enfance, complète, en la tempérant, la triple fonction de l'autorité ; et elle rend sensible au cœur, autant qu'intelligible à la pensée, cette vivante harmonie, ou [comme dirait Bossuet] ce *bel ordre* que Dieu a établi : l'enfant grandissant et se faisant homme, sous l'action continue de deux forces unies pour l'achèvement de son plus beau chef-d'œuvre.

Mais MM., ce maternel amour, seul capable d'achever, avec l'autorité paternelle, la formation de l'homme, qui pourra le trouver et à quel signe le reconnaître ? Qui saura créer pour vos enfants, même en dehors de la famille, des maternités vraiment dignes de coopérer avec la vôtre

à l'achèvement du chef-d'œuvre, commencé sous la lumière de vos regards et sous les rayonnements de vos cœurs ?

O mères, c'est à vous surtout que j'adresse ces paroles : Qui pourra résoudre ici ce problème. qui renferme dans son *inconnue*, avec l'avenir de vos enfants, votre propre bonheur ?

Oh ! dites-nous, si vous le savez, qui pourra, sans y être, comme vous, incliné par la nature et le sang, imiter même de loin la fonction de votre maternel amour ? Où trouver dans des cœurs d'hommes, que nul lieu du sang ne rattache à votre sang, le secret de cette vigilance et de cette sollicitude, de ces attentions et de ces prévoyances, de ces compassions et de ces condescendances, de ces dévouements et de ces sacrifices, de ces mille choses à la fois délicates et puissantes, dont nos mères trouvent dans leur cœur l'inspiration spontanée ? Qui saura, enfin, se faire à lui-même, pour la formation de vos enfants, cet amour à la fois suave et fort, ingénieux et fécond, patient et dévoué, qui est le privilège de votre maternité ?

Ah ! ce qu'il faut pour continuer et achever avec vous ce grand et bel ouvrage, je le dirai en deux mots : il faut trouver *ce qu'il y a de meilleur dans l'amour humain transfiguré par l'amour divin*.

Et d'abord, il faut, dans cet amour, moins ses naturelles faiblesses, les tendresses d'une mère.

L'éducateur, qui se substitue à la fonction, tout à la fois si douce et si féconde, de la maternité, doit porter dans son cœur quelque chose du cœur maternel. Il faut, si je l'ose dire, qu'il rivalise, avec la mère, d'affection et de tendresse ; affection et tendresse virile, qui lui donne de tempérer la force par la douceur, et l'autorité par l'amour. Il faut surtout cette limpidité de l'âme, cette chasteté du cœur, ce je ne sais quoi d'intact, de préservé, d'angélique, qui fait de l'éducateur un ange dans une chair humaine, *angelus in carne*

Il faut, en un mot, que cet amour soit *pur*, comme celui d'une mère ; s'il était autre, cet amour, au lieu d'épanouir le cœur et d'embellir la vie, peut-être, flétrirait la vie et blesserait le cœur. Car, de toutes les fleurs de la création le cœur de l'enfant est la plus délicate, comme elle est la plus belle.

Le contact de l'impur la flétrit, et quelquefois la blesse à mort.

Et cet amour choisi, qui doit imiter, en le remplaçant, le maternel amour, atteindra son idéal, et aura toute sa puissance pour l'accomplissement de sa fonction, s'il se trouve être, dans l'éducateur, perfectionné et rehaussé par un amour supérieur à tout amour humain. C'est qu'un amour purement humain, même dans l'honnête homme, n'offrirait pas toujours à la paternité et à la maternité des garanties suffisantes. Le cœur de l'homme est si faible, qu'il faut que l'amour humain y soit mis sous la sauvegarde d'un amour divin.

Eh bien ! cet amour, tel que je viens de le peindre, cet amour si rare et si difficile à toute humanité laissée à ses propres ressources, cet amour que vous cherchez, pour remplacer le vôtre, ô mères, vous n'avez

pas besoin, pour le trouver, d'aller au bout du monde. Cet amour le plus fait à l'image du vôtre, l'Eglise catholique le crée partout, et notamment au milieu de vous, pour seconder et achever avec vous l'œuvre sainte de votre maternité. Et parmi toutes les merveilles que Dieu par son Eglise accomplit sur la terre, celle-ci n'est ni la moins admirable, ni la moins digne de votre maternelle reconnaissance.

Ces hommes qui, dans un but supérieur, ont renoncé à la paternité du sang, l'Eglise sait les remplir du plus pur, du plus chaste et du plus généreux amour. Sevré de tous les plaisirs humains et de toutes les terrestres jouissances, leur cœur garde toutes ses délicatesses et toutes ses suavités, toutes ses tendresses et toutes ses virginités, tous ses désintéressements et toutes ses bontés, pour les verser dans l'âme et le cœur de vos enfants : comme un vase, rempli des meilleures parfums, s'incline pour répandre son arôme le plus pur.

Ah ! le cœur humain est ainsi fait, il a besoin d'aimer, donc de se donner, de se prodiguer, de se répandre. Et, lorsqu'à cet amour, qui vit au fond de tout cœur humain, la paternité du sang n'a pas ouvert ses naturelles dérivations, cet amour, demeuré virginal, n'en ressent que plus profond le besoin de répandre sur vos enfants sa chaste et généreuse surabondance.

Mais, pour que cet amour humain garde plus sûrement, avec toutes ses tendresses et toutes ses suavités, toutes ses abnégations et tous ses dévouements, l'Eglise souvent lui donne une consécration sainte : elle l'enchaîne, par la vie sacerdotale ou religieuse, à la perfection de tout ce que je viens de dire. Et, grâce à ce sceau divin posé sur des cœurs humains, cette vie, consacrée pour l'œuvre même de votre maternité, devient, pour le bonheur de vos enfants et le vôtre, l'abnégation obligatoire, le désintéressement obligatoire, le sacrifice obligatoire.

Et, parce que l'œuvre maternelle de l'éducation, à l'école, plus encore qu'au foyer, rencontre, hélas ! les obstacles, et trop souvent les résistances que je viens de dire : et, parce, que, pour vaincre ces obstacles pour dompter les révoltes ou les indisciplines, il faut savoir *souffrir* et parfois beaucoup souffrir, cet amour, malgré la perfection qu'on lui suppose, pourra être gagné par je ne sais quelles tentations de découragement et de défaillance.

Voilà pourquoi, pour demeurer toujours à la hauteur, et pour vaincre toutes les difficultés de son sublime mais âpre ministère, cet amour humain doit s'appuyer sur un amour divin.

Et c'est par là, surtout, que l'éducateur, tel que l'Eglise le fait, devient vraiment capable de suppléer ou de continuer, dans la formation d'un enfant, la fonction d'une mère ; fonction féconde, mais souvent aussi douloureuse que féconde.

Ah ! c'est que là, dans cet amour de Jésus-Christ, amour *humain* et *divin* tout à la fois, nous trouvons la force de tout souffrir, pour achever, même dans la douleur, le chef-d'œuvre commencé dans la douleur.

L'amour de Jésus-Christ ! ah ! voilà bien ce qui, dans le grand œuvre de l'éducation chrétienne, abrège et explique tout !

Oui, voilà ce qui nous donne le courage d'imiter, dans l'éducation de vos enfants, le travail de la maternité, même de la maternité souffrante.

O mères, là est tout le mystère dont j'essaie de vous faire la révélation dans cette parole :

Nous aimons Jésus-Christ dans vos enfants, et nous aimons vos enfants en Jésus-Christ. Et nous aussi, nous pouvons dire, en les regardant, cette parole du grand Apôtre, parole à la fois maternelle et apostolique :

“ Mes petits enfants, vous pour qui je souffre les douleurs d'un second enfantement, jusqu'à ce que mon Christ soit formé en vous, *donec formetur Christus in vobis.....*”

Et ce Christ, que notre amour, comme celui de vos mères, travaille à former en vous, nous ne travaillons pas moins à le défendre et à le garder en vous.

Comme le prêtre veille autour du tabernacle, pour empêcher qu'on y vienne profaner, avec le mystère d'amour, Jésus-Christ lui-même, ainsi nous faisons bonne garde autour de vos âmes, qui sont des tabernacles aussi. Et, au nom de tous vos maîtres et au mien, je jure que, pour y garder Jésus-Christ, nous sommes prêts à faire tous les sacrifices, même celui de la vie !

Et comme les mères aiment leurs enfants jusqu'à mourir pour eux, nous aussi nous savons vous aimer jusqu'à vouloir mourir pour vous !...

Ainsi, vous l'avez compris, pour accomplir dans la perfection que permet notre humaine infirmité, l'œuvre de l'éducation, œuvre essentiellement paternelle et maternelle, le catholicisme crée des paternités et des maternités de l'âme et du cœur, seules vraiment dignes et capables d'achever ce qu'ont commencé la paternité et la maternité de la chair et du sang.

Devant une démonstration qui sort, comme d'elle-même, de la nature et de la force des choses. je me demande ce que prétendent ces hommes qui aspirent à écarter de l'œuvre de l'éducation précisément ces paternités et ces maternités que l'Eglise crée tout exprès pour vos enfants. c'est-à-dire pour vous-mêmes. Hommes aveugles, hommes néfastes, qui ont perdu, avec le sens des choses chrétiennes, l'intelligence des choses même purement humaines !

Croient-ils donc que ces paternités et ces maternités de l'âme et du cœur se décrètent et s'improvisent, comme n'importe quel vulgaire détail de la vie politique ou administrative ?

Chose étrange : eux qui ne croient pas aux miracles, ils ne s'aperçoivent pas que créer et, surtout, improviser ces paternités et ces maternités en s'appuyant sur la nature, et rien que sur la nature, ce serait le plus étonnant et le plus incroyable de tous les miracles !

Ils ne comprennent pas que, pour donner à l'éducateur, devant les enfants qui ne sont pas ses enfants, cet ascendant de paternelle autorité et de maternel amour, il faut un principe et une force supérieurs à la nature humaine.

Ils ne comprennent pas, enfin, que toute paternité de l'âme et toute maternité du cœur descendent sur nous de l'autorité et de l'amour de notre Christ.

Ah ! vous le comprenez, vous, pères et mères ici présents.

Vous savez les reconnaître, ces vrais éducateurs de l'homme, portant au front le signe de Dieu, et vous offrant, pour bien élever vos enfants tout ce qu'il y a de meilleur dans l'humain transformé, rehaussé par le divin.

Même en faisant la part à l'infirmité qui s'attache à nous, comme à tout ce qui est humain, vous découvrez en nous quelque chose qui n'est pas de nous, et qui est plus haut que nous. Vous comprenez que notre œuvre n'est pas un métier, une profession ; mais un ministère, mais un apostolat, vous comprenez, enfin, que nous ne sommes pas des professeurs, des maîtres, dans le sens vulgaire de ce mot, mais qu'autant qu'il dépend de nous, nous sommes pour vos enfants *pères* et *mères*, et, comme tels, continuateurs dévoués de votre paternité et de votre maternité.

Vous le comprenez, vous aussi, chers et bien-aimés enfants : car, en parlant de ceux qui personnifient pour vous, avec l'autorité paternelle, le maternel amour, vous ne dites pas seulement : " Ce sont nos *maîtres* ; " vous dites surtout : " Ce sont nos *pères* . "

Et nous-mêmes, en parlant de vous, nous ne disons pas : " Ce sont nos *élèves* ; " nous aimons mieux dire, ce que la vérité autorise, et ce que le cœur nous inspire : " Ce sont nos *enfants* . "

Monseigneur,

Vous pardonnerez à ce discours, trop peu digne des vôtres, d'avoir, même sans le nommer, parlé sans cesse du Recteur—modèle de l'école Saint-Joseph. Ce n'est pas ma faute si, en parlant d'autorité et d'amour, de paternité et de maternité, j'ai fait malgré moi penser à celui qui, à l'exemple de son vénéré et regretté prédécesseur, le R. P. Pillon, sait si bien réaliser l'union de l'une et de l'autre. Ce n'est pas moi, du reste, c'est toute cette sympathique assemblée, qui vous dit par ma voix :

" Oui, nous le savons, pour nos enfants vous êtes *père* ; ce n'est pas assez dire, vous êtes *mère* ! "

R. P. FÉLIX, S. J.

LES SOUVENIRS DE M. NISARD.

Il ne faut pas s'attendre à découvrir un Nisard nouveau dans les *Souvenirs* que le célèbre critique nous a laissés et dont les deux premiers volumes viennent de paraître. Ils n'ajouteront pas un trait à la physionomie correcte et rigide que de nombreux recueils d'études littéraires nous avaient révélée ; ils en atténueront cependant la rudesse un peu convenue et artificielle. On a représenté quelquefois Nisard comme l'admirateur exclusif du grand siècle : sa critique—des malveillants disaient même son intelligence—littéraire n'allait pas au-delà. Entré dans la vie à une époque d'effervescence artistique, il serait de

meuré étranger au grand mouvement de rénovation littéraire qui se manifestait autour de lui. Bien plus, il aurait, avec une ardeur classique non exempte de férocité, tenté de comprimer le jeune et brillant essor de la nouvelle école littéraire. C'était là le Nisard de la légende, sorte de Croquemitaine classique, prompt à réprimer de sa férule les écarts et les licences des esprits trop originaux. Ce n'est pas ainsi pourtant que s'étaient représenté Nisard ceux qui avaient plus attentivement étudié l'histoire des débuts de l'école romantique.

Les *Souvenirs* montreront que ceux-ci ne s'étaient pas trompés. Lorsque Nisard se présenta à l'Académie française, une des objections que les partisans de sa candidature eurent le plus à combattre fut la sympathie que Nisard avait montrée pour l'école nouvelle en plusieurs endroits de ses premiers écrits. C'est le sort des esprits vraiment indépendants qui veulent, pour mieux juger, se tenir en dehors de deux partis en lutte, de paraître trop blanc aux uns, trop noir aux autres. Sans esprit de rancune pour ceux qui parfois apprécièrent avec tant d'apreté les scrupules d'impartialité de Nisard, celui-ci nous explique dans les *Souvenirs*, avec une sorte d'ingenuité d'où vient l'erreur commune. Il avait, tout en faisant des réserves, salué avec joie les espérances que faisaient naître pour l'éclat de notre littérature les premiers essais des poètes de la génération de 1830 ; mais il n'avait pas renoncé pour cela au culte des auteurs du grand siècle, et, quand il crut s'apercevoir que les novateurs, enhardis dans leurs entreprises, menaçaient ses plus chères idoles, il jeta le cri d'alarme ; les allusions que contenaient ses *Etudes sur les poètes latins de la décadence* furent comprises. On y vit même qui n'y étaient point et ce sont celles qui furent le moins pardonnées à Nisard : Sainte-Beuve le lui fit bien voir.

Il faudra lire, dans les *Souvenirs*, le récit des circonstances qui amenèrent la brouille entre Sainte-Beuve et Nisard. Poète et critique, Sainte-Beuve appartenait doublement à "la gent irritable" ; Nisard nous met sous les yeux les pièces du procès et nous fait juges de sa cause. Il entre ainsi une part de confession dans chacun des portraits si vivants et si sincères que Nisard a tracés dans ses *Souvenirs* : c'est avec une candeur touchante, inconsciente, certainement audessus de tout soupçon, qu'il se montre poursuivant sa carrière et préservant sa dignité au milieu des compétitions et des intrigues du monde. Ainsi vu de près, Nisard apparaîtra ce qu'il fut réellement, un esprit libéral et nullement fermé aux conceptions et aux formes nouvelles, pour tout dire, un "orthodoxe indépendant" ; et sa physionomie littéraire semblera grandie et rendue plus attachante.

Ceux qui chercheraient dans les *Souvenirs* ce que notre époque, mise en goût par les révélations de certains *Mémoires* littéraires, et friande de la guerre posthume que se font parfois de grands esprits, aime à trouver dans les livres de ce genre, ceux-là seraient déçus et ne devraient pas lire les *Souvenirs* de Nisard. Mais ceux qu'intéresse toujours, hors des curiosités malsaines, la vie d'un homme de haute valeur et de noble caractère, y trouveront un récit agréable par la simplicité et l'absence de prétentions, instructif par la sincérité des impressions et des jugements sur les hommes et les choses, réconfortant par les exemples nombreux de dignité et de rectitude morale qu'il contient.

[Le Temps.]

REFORMES DANS LA VERSIFICATION

L'ART POÉTIQUE D'AUTREFOIS ET L'ART POÉTIQUE D'AUJOURD'HUI

Le nouveau code de la versification est bien plus révolutionnaire qu'on ne se l'imagine. Ce n'est pas seulement le dictionnaire poétique qui s'est étendu, les images poétiques qui se sont renouvelées ou agrandies, les sentiments poétiques qui ont pris pour domaine l'âme tout entière, les sujets poétiques qui se sont mis à pousser dans tous les coins de la vie et du monde, l'imagination poétique qui n'a plus rien trouvé ni de trop grand, ni de trop petit pour elle... non ! La révolution a porté sur la constitution même du vers français et surtout du vers alexandrin. La manière dont il fonctionne, dont il vit, dont il marche, sa physiologie et son anatomie, sa structure et son allure, tout est modifié.

De tous les principes prosodiques de l'alexandrin d'autrefois, on n'a laissé debout que le nombre des pieds, l'alternance des rimes masculines et féminines, et une règle, la plus absurde de toutes, la règle de l'hiatus. Quel est le grammairien obtus, quelle est l'oreille doublée de cuir, qui s'est imaginé de déclarer cacophonique, l'alliance des voyelles ? Comment la plume de Boileau ne s'est-elle pas révoltée en écrivant cette loi ?

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Soit d'une autre voyelle en son chemin heurtée.

Et pourquoi donc faut-il que je m'en garde ? Quoi de plus doux que les mots *camélia*, *miette*, *suave*, *fluide*, *ébloui*, *joyeux* ? Ces mariages des voyelles dans le sein des mots ne donnent-ils pas lieu à de charmantes harmonies ? Qu'on explique donc alors comment, dès que les mots sont séparés, ces rencontres deviennent cacophoniques, surtout, lorsqu'en réalité, dans le débit, il y a très peu de séparations de mots absolues, et que le cours de la diction unit les termes les uns aux autres presque aussi étroitement que les syllabes entre elles.

Je regretterai toujours que Victor Hugo, dans sa refonte du vers alexandrin, dans sa puissante création de rythmes lyriques, n'ait pas jeté bas cette règle pédantesque, aussi contraire aux lois de l'harmonie qu'aux traditions de la poésie du xvii^e siècle [1].

Ce regret exprimé, rendons-nous un compte précis des modifications introduites dans le vers alexandrin, et pour ce faire, mettons en présence dix-huit vers de *l'Art poétique* de Boileau et une trentaine de vers des *Contemplations*. Le parallèle d'un article du code civil et d'un chapitre du droit coutumier, ne marquerait pas mieux la différence de la législation d'autrefois et de celle d'aujourd'hui :

Pendant les premiers ans du Parnasse français,
Le caprice tout seul faisait toutes les lois.

[1] Le plaidoyer de M. Legouvé relèvera-t-il l'hiatus de l'arrêt de proscription qui l'a banni des vers français ? Nous ne le pensons pas. L'hiatus nous semble le plus souvent désagréable à la prononciation comme à l'oreille, même en prose.

La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornement, de nombre et de césure.
Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouillier l'art confus de nos vieux romanciers ;
Marot, bientôt après, fit fleurir les ballades,
Tourna des triolets, rima des mascarades.
A des refrains réglés asservit les rondeaux
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.

.....
Enfin Malherbe vint et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée,
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Que remarquez-vous dans ce morceau ? Des vers devenus proverbes :

D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir.

Des vers préceptes :

A des refrains réglés asservit des rondeaux.

ou bien :

Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Des vers frappés comme des médailles :

Et réduisit la muse aux règles du devoir.

Enfin une grande harmonie générale. En quoi consiste cette harmonie ? Dans la régularité du rythme. En quoi consiste ce rythme ? Dans le balancement méthodique des deux hémistiches, dans l'observation exacte de la césure au sixième pied, dans la justesse des termes unie à l'élégance des tours. Comment faut-il lire ce morceau ? avec la même correction qu'il est écrit. Tout, dans le débit, doit être pondéré, clair et équilibré.

Laissons maintenant parler Victor Hugo :

Quand je sortis du collège, du thème
Des vers latins, farouche, espèce d'enfant blême
Et grave, au front penchant, aux membres appauvris ;
Quand, tâchant de comprendre et de juger, j'ouvris
Les yeux sur la nature et sur l'art, l'idiome,
Peuple et noblesse, était l'image du royaume ;
La poésie était la monarchie ; un mot
Était un duc et pair, ou était qu'un grimaud ;
Les syllabes, pas plus que Paris et que Londres,
Ne se mêlaient : ainsi marchaient sans se confondre
Piétons et cavaliers traversant le Pont Neuf ;
La langue était l'Etat avant quatre-vingt-neuf !
Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes
Les uns, nobles, hantant les Phèdres, les Jocastes,

Les Méropes, ayant le décorum pour loi,
Et montant à Versaille aux carosses du roi !
Les autres, tas de gueux, drôles patibulaires,
Habitaient les patois, quelques-uns aux galères
Dans l'argot : dévoués à tous les genres bas,
Déchirés en haillons dans les halles ; sans bas,
Sans perruque : créés pour la prose et la farce ;
Populace du style au fond de l'ombre éparsé ;
Vilains, rustres, croquants, que Vaugelas leur chef
Dans le baigne lexicque avait marqué d'un F ;
N'exprimant que la vie abjecte et familière,
Vils, dégradés, flétris, bourgeois, bons pour Molière,
Racine regardait ces marauds de travers ;
Si Corneille en trouvait un blotti dans ses vers
Il le gardait, trop grand pour dire : Qu'il s'en aille :
Et Voltaire criait : Corneille s'encauille !
Le bonhomme Corneille se tenait coi,
Alors, brigand, je vins ; je m'écriai : Pourquoi
Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière ?
Et sur l'Académie, aïeule et douairière,

.....
Je fis souffler un vent révolutionnaire.
Je mis un bonnet rouge aux vieux dictionnaire
Plus de mot sénateur, plus de mot roturier !
Je fis une tempête au fond de l'encrier,
Et je mêlai, parmi les ombres débordées,
Au peuple noir des mots, l'essaim blanc des idées ;
Et je dis : Pas un mot où l'idée au vol pur
Ne puisse se poser tout humide d'azur !

Ces vers constituent une révolution complète. Vous l'avez là tout entière en théorie et en action. Au lieu de la régularité, la liberté. Ce n'est plus la muse qui est réduite aux règles du devoir, ce sont les règles du devoir qui sont soumises à la muse. Le poète est maître absolu de tout l'intérieur du vers, il y dispose les mots à son gré, les onze premiers pieds de l'alexandrin lui appartiennent, il n'est esclave que du dernier. Ce n'est pas l'avènement de l'enjambement et la suppression de la césure c'est l'enjambement partout, et la césure partout. Le vers se coup tantôt au second pied, tantôt au troisième, tantôt au quatrième, tantôt au cinquième, tantôt même, comme autrefois, au sixième. Est-ce donc la destruction de l'harmonie ? Non, c'en est la transformation [1.] Autrefois

[1] De bons juges n'ont pas encore toute la foi de M. Legouvé aux bienfaits de cette réforme poétique. Il reste des tenants de la vieille école, fidèles à Boileau et aux règles qu'il a tracées. Écoutons plutôt M. Alexandre Dumas fils, dans sa spirituelle et brillante réponse à M. Leconte de Lisle : " J'aurais voulu, lui dit-il, vous voir entrer dans quelques détails sur les procédés de l'école nouvelle de versification dont Victor Hugo a été et reste le chef, dont vous êtes le continuateur le plus autorisé, encore plus sévère que lui sur ces questions de césure, de rejets, d'enjambements, de rimes riches ou pauvres, avec ou sans consonne d'appui, enfin sur toutes ces questions de technique et de prosodie qui font tant de bruit sur le nouveau Parnasse. Vous auriez pu nous dire où nous en sommes, avec notre vieux Boileau, s'il a toujours raison pour vous, comme pour moi,

l'harmonie naissait de l'uniformité du rythme et du périodique retour des mêmes coupes, aujourd'hui elle doit naître de leur diversité. Le maniement de cette diversité étant chose tout arbitraire, les lois de l'harmonie ne sont plus écrites dans un code, elles n'existent que dans la tête du poète. Il est son propre législateur, et par conséquent, cette législation varie avec lui ; autant de poètes, autant de poétiques. C'est le *self government* appliqué à la poésie. Toutes les règles sont condensées dans une seule, la richesse de la rime : aussi cette règle est-elle absolue. Quand un code se réduit à un article, cet article doit être draconien.

Écoutez M. Théodore de Banville dans son spirituel et souvent profond *Traité de la poésie française*.

“ La rime est l'unique harmonie du vers français ; elle est tout le vers. Aussi la rime doit-elle être brillante, exacte, solide, riche, variée, implacablement variée et riche, c'est-à-dire accompagnée toujours de la consonne d'appui ; la consonne d'appui est la consonne qui, dans les deux mots rimant ensemble, se trouve placée devant la dernière syllabe. Pour rimer avec jaloux, il faut lous ; *l* est la consonne d'appui, *coups* serait une rime incomplète. Pour rimer avec devise, il faut improvisé ; *v* est la consonne d'appui ; sans consonne d'appui, pas de rime, par conséquent pas de poésie. Le poète consentirait plutôt à perdre en route un de ses bras ou une de ses jambes, qu'à marcher sans la consonne d'appui.”

Si paradoxale dans la forme que semble cette théorie, elle est rigoureusement vraie dans le fond, et quand vous aurez joint à ces lignes un autre précepte, également emprunté à M. de Banville, vous posséderez toute la poétique des vers alexandrins modernes. Voici cette phrase :

“ Les mots courts appellent des mots longs, qui, à leur tour, appellent des mots courts ; cette combinaison produit l'harmonie, et les vers librement coupés doivent nécessairement se reposer de temps en temps sur un *grand vers* jailli tout d'une pièce, qui hardiment frappe du pied la terre et s'envole ”

Voici donc les trois points où se résume la loi nouvelle.— Libre arrangement des mots dans le cadre de douze pieds.—Richesse implacable de la rime.—Jaillissement de temps en temps, d'un grand vers qui sert de base à toute la période...

Je me suis souvent demandé quel effet le morceau de V. Hugo, présenté à Voltaire, à Corneille, à Boileau, à Molière, à La Fontaine, aurait produit sur ces illustres représentants du vieil alexandrin. Vol-

par exemple, qui en matière de versification, reste convaincu qu'on peut tout dire dans la forme dont Malherbe, Regnier, Corneille, Racine, Molière se sont contenté. J'aime, les vers qui s'en vont deux à deux... et je m'imagine que les vers appelés à se fixer dans la mémoire des hommes sont ceux qui sont construits de cette sorte, et qui renferment une belle idée ou une belle image dans un vers dont Boileau eût approuvé la structure..... C'est vous, Monsieur, qui apprendrez aux élèves de Victor Hugo à la fois l'habile et sage construction du vers, la mesure, la proportion et tous les scrupules d'un goût raffiné, le discernement dans le rejet et la césure irrégulière qui, selon moi, est toujours signe d'impuissance ou de préférence. Vous vous êtes permis quelquefois cette césure irrégulière prenez garde, on en abusera.” [Académie française, 1er avril 1887.]

taire est celui qui aurait le plus crié ; il eût trépigné de rage, lui qui a appelé Shakespeare un barbare frotté de génie ; en face de telles énormités il eût été capable de se signer. Boileau aurait bondi, mais pourtant je m'imagine que son jugement, poussé jusqu'au génie, aurait deviné et admiré cette inconcevable puissance d'exécution. Quant à Molière ou à La Fontaine, ils auraient dit tout bas : Nous en avons quelquefois fait autant. Les vers d'*Amphytrion* défient toutes les poésies modernes en fait de liberté d'allure et de souplesse de rythme, et je ne vois nulle part plus d'audace d'enjambement que dans le discours de *la Vache*.

Enfin me voilà vieille, il me laisse en un coin,
Sans herbe ! s'il voulait du moins me laisser paître,
Mais je suis attachée, et si j'eusse eu pour maître
Un serpent ! eût-il pu jamais pousser plus loin
L'ingratitude.

Que conclure ? Que Victor Hugo était contenu dans La Fontaine et dans Molière ? Non. Que Victor Hugo est supérieur à Corneille ? Non. Que l'auteur des *Contemplations* a déformé le vieil alexandrin ? Non. Réformé ? Non. Transformé ? Non. Il a créé un moule nouveau à côté de l'ancien, et cette création suffit à sa gloire. M. de Banville, dans son traité, nous dit que les poètes du xviii^e siècle ont été grands *malgré* leur instrument poétique, que cet instrument était misérable, mesquin, tronqué ? Je réponds à mon cher confrère par les vers d'*Athalie*.

J'ai mon Dieu que je sers, vous servirez le vôtre.
Ce sont deux puissants dieux.

Chacun de ces dieux veut son culte particulier. L'alexandrin du xviii^e siècle est un vers magnifique, dont la forme a enchanté la France pendant près de deux siècles, et dont la juste adoration n'est pas près de finir. L'alexandrin du xix^e siècle, tel que Victor Hugo l'a construit, est un instrument nouveau et puissant, mais dont le maniement est plus difficile et pour le poète et pour le lecteur. L'interprète qui cherche à rendre un morceau de Racine ou de Corneille s'appuie sur un rythme précis et réglé ; mais l'interprète des vers de Victor Hugo est souvent forcé de s'en fier à sa propre respiration ; c'est une œuvre presque personnelle. Ce qui reste incontestable, c'est qu'on ne peut pas plus lire Racine ou Corneille comme Victor Hugo, que Victor Hugo comme Corneille ou Racine, et il faut bien poser comme règle, notre maxime : A poésie nouvelle, diction nouvelle.

E. LECOUVÉ.

LA PROFESSION D'AVOCAT.

M. Cresson, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui vient de publier un recueil des *Usages et Règles de la Profession d'avocat* (2 vols in-8 15 fr. Larose & Forcel, Paris) fait précéder son ouvrage de l'introduction suivante :

“ Le Barreau est une institution d'intérêt général et public. Les lois qui l'ont organisé, les règles qui ont précédé ces lois, les usages séculaires qu'il respecte sont l'objet de ce travail.

On les a recherchés et réunis avec l'unique pensée d'en faciliter l'étude, la divulgation et la pratique. Quiconque se destine à une profession doit s'imposer l'obligation de la connaître. Il est nécessaire que les jeunes avocats puissent se pénétrer de leurs devoirs ; ces devoirs sont plus nombreux que leurs droits. Il n'est pas moins utile que l'avocat inscrit n'éprouve aucun doute sur la solution des questions professionnelles : la vie du Palais les multiplie.

Pour d'autres encore que les avocats, la vérité sur l'organisation du Barreau peut avoir un intérêt sérieux.

La science des lois est-elle nécessaire à celui qui fait profession d'étudier, de juger, d'éclairer, de diriger ou de débattre, devant la justice, les droits et les devoirs des citoyens, appelés pour l'intérêt de la paix publique, au prétoire du magistrat ? Le premier venu, l'ignorant, l'incapable, le malhonnête, l'homme, peut-il être autorisé à usurper, à solliciter, à surprendre la confiance du plaideur inexpérimenté ? Le magistrat, sur son siège, pour son travail difficile, austère, doit-il trouver la collaboration d'hommes appliqués chaque jour à l'œuvre judiciaire, capables de poser les questions, d'en fouiller les difficultés, d'appliquer l'expérience du passé, de mettre en lumière la vérité du fait et du droit d'hommes dignes de sa confiance, probes et d'une moralité contrôlée et notoire, assez indépendants pour dire leur pensée, pour combattre le puissant, pour défendre le faible, pour rectifier même l'erreur du juge, assez désintéressés pour ne jamais vendre leurs secours, pour le donner à l'invocation du malheureux.

Peut-on, au contraire, exposer les Magistrats au danger du contact de l'ignorance, ou de la science sans moralité et sans scrupule, ou de la ruse, ou du commerce scandaleux sur les procès ?

D'autre part, les garanties imposées au citoyen français qui veut exercer la profession d'avocat, sont-elles réglées dans un intérêt supérieur d'ordre public : sont-elles édictées par le législateur avec le sentiment des idées les plus larges et les plus dignes de respect dans une démocratie ?

Quoique le bon sens et la conscience répondent bien haut à ces interrogations, elles trouveraient au besoin une nouvelle satisfaction dans la connaissance des lois, des règles et des usages que l'avocat accepte et dont il s'honore. »

L'ouvrage de M. Cresson est le plus complet que nous connaissions sur le sujet. " J'ai relu et invoqué, dit l'auteur, le *Dialogue des avocats* de Loysel, le *De advocato* de Husson, les lettres de Camus, réimprimées par Dupin avec des commentaires précieux. L'histoire du *Barreau* de Gaudry, les notes intimes de Lacan, l'ouvrage de Morin, les articles de Le Berquier sur le *Barreau*, le livre de Delachenal ont été aussi consultés et cités.

J'ai pu reproduire en partie quelques documents inédits, précieux restes des propriétés des avocats du Parlement ; je les ai copiés sur les registres et les notes que la Bibliothèque de la Cour de Cassation a mis avec empressement à ma disposition. Mais, j'ai surtout résumé avec soin les procès-verbaux des Conseils de discipline, les arrêtés discipli-

naires, les consultations des Bâtonniers, toutes pièces conservées à peu près exactement de 1810 à 1848, et complètement depuis 1848. Sur la plus grande partie des questions professionnelles, la jurisprudence des Cours d'appel et celle de la Cour de Cassation ont été rappelées, avec la préoccupation d'offrir à l'étude, parfois la lettre même, et toujours l'exacte pensée des arrêts. ”

La partie de l'ouvrage qui traite des *Devoirs professionnels* est particulièrement intéressante. Nous en donnons quelques extraits.

CONFRATERNITÉ.

La confraternité est un devoir professionnel. Elle naît de l'estime que chaque avocat doit à celui qui a été jugé capable et digne d'exercer la profession ; elle se fortifie par la nécessité des relations journalières, les sentiments naturels de la jeunesse pour l'expérience de la vieillesse pour les débuts dans la carrière, facilitant son œuvre : l'égalité des droits et des devoirs est la devise de la confraternité.

La confraternité et ses règles s'imposent à tous ceux qui portent le titre d'avocat, et qui en exercent la profession. La confraternité impose aux avocats le respect des anciens, la juridiction des élus de la famille professionnelle pour les contestations relatives aux débats intimes, l'échange des politesses et des procédés délicats, la protection spontanée et réciproque contre l'ingratitude des clients ; au cours des luttes du Palais, la communication des pièces entre les contradicteurs ; à l'audience, le respect ne la discussion ; au dehors, l'assistance à l'infortune.

COMMUNICATION DES PIÈCES.

La confiance entre les avocats doit être absolue. Elle est la consécration de la confraternité ; elle se prouve par la communication des pièces.

Cette communication est essentielle pour assurer une bonne justice, pour éclairer la probité de l'avocat chargé de soutenir un procès, pour faciliter la discussion soumise aux magistrats. Sans elle, les audiences subiraient les plus pénibles débats et les plus longs retards. Pour répondre à des documents inconnus, les tribunaux devraient accorder aux parties des délais indéterminés. Sans elle, l'avocat trompé par les affirmations ignorantes, par l'intérêt aveugle ou par la mauvaise foi, ne serait jamais le premier juge de son procès. La sécurité de sa parole serait atteinte, et le juge serait condamné à des vérifications et à des travaux infinis. Sans elle encore, les véritables questions des procès disparaîtraient dans la multitude des faits et des notes ; la science et le travail de l'avocat seraient, comme l'attention et l'effort du juge, exposés aux vaines divagations.

BIBLIOGRAPHIE

Religion

LA PRÉDICATION.—Grands maîtres et grandes lois par le R. P. Longhaye, s. j. Un volume in-8.—Prix 7 fr. 50 Retaux-Bray, éditeur

Voici en quels termes les *Précis Historiques*, revue publiée à Bruxelles, apprécient le nouvel ouvrage du R. P. Longhaye :

“ Au milieu du mouvement chaque jour accéléré qui emporte les livres à mesure qu'ils paraissent, en voici un qui naît pour vivre et qui restera longtemps. Ecrire la théorie d'un art quelconque est un labeur synthétique accessible à peu d'esprits, même des plus élevés ; formuler définitivement la théorie de la prédication catholique présentait les mêmes obstacles, compliqués des difficultés de l'analyse historique. Après beaucoup d'essais heureux ou malheureux, l'entreprise semblait aussi chimérique qu'inutile. Depuis le traité de saint Augustin sur la manière de catéchiser les ignorants, jusqu'aux notes de Bossuet pour le jeune cardinal de Bouillon ; et, des avis de saint François de Sales ou du père Lejeune, aux *Dialogues* de Fénelon sur *l'éloquence*, au chapitre de la Bruyère sur la *Chaire* et à la boutade de Louis Veuillot dans les *Libres penseurs*, que n'avait-on pas dit et très bien ? Je ne parle pas des *Rhétoriques sacrées* ; elles sont sacrées, car personne n'y touche. L'œuvre à faire était d'adapter les préceptes antiques aux besoins nouveaux, et, tout en conservant ce qui de soi est éternel et immuable, de détruire impitoyablement ce qui était transitoire et usé, pour construire sur ces fondements et ces débris un édifice moderne, bien distribué, bien éclairé, point monotone ni prétentieux, orné au péristyle de la statue des grands maîtres et décoré au frontispice des grandes lois réduites en axiômes. C'est ce que vient de réaliser un théoricien éminent, penseur et écrivain, critique et poète, dans un ouvrage intitulé *la Prédication*, et que la postérité appellera *le Code du Prédicateur*. Tout y est en effet prévu, classé et qualifié ; pas un dédit contre le bon goût littéraire ou l'orthodoxie doctrinale, qui ne soit déclaré passible de quelques peine, dont la moindre est d'ennuyer les auditeurs et de leur faire désertier l'église. Avant d'accomplir ce devoir de sévère justice, l'auteur commence par se livrer au plaisir pur de l'admiration. Il évoque une à une, à travers les âges, les figures de ceux qu'il nomme “ les vrais éloquents ”, prophètes, pères de l'église, orateurs de la Cour de Louis XIV, et il s'attache, en des pages ciselées, à mettre en relief leurs qualités supérieures dans ce qu'elles ont d'imitable à la fin du XIX^e siècle. Il se garde d'oublier le seul qui paraisse inimitable, parce qu'il est le Maître des maîtres, le Maître par excellence, Notre Seigneur Jésus-Christ. Dans une étude d'une puissante envergure théologique et d'un charme esthétique étincelant, il fait resplendir les qualités théandriques de la parole du Verbe incarné. Les apôtres sont représentés par saint Paul, moins à titre de seul homme de génie du collège apostolique, que pour s'être survécu dans plus de monuments écrits. Or l'auteur, fidèle aux exigences de la critique actuelle, n'établit rien que sur texte et avec preuves positives à l'appui de ses jugements. Deux pères, saint Chrysostome et saint Augustin, nous font assister à l'épanouissement de cette

parole évangélique, grain de sénévé confié aux quatre vents du ciel par le divin semeur, et, dès le ive siècle, parvenue à sa complète maturité. Mais pourquoi deux pères seulement, alors que la collection Migne les compte par centaines ? La raison trop évidente est que l'auteur ne fait pas un cours de Bibliographie, mais un manuel ecclésiastique au but essentiellement pratique. Il laisse volontiers à Villemain la vanité de délivrer en bonne forme un certificat d'éloquence à saint Basile et à saint Grégoire ; il ne ne veut que nous présenter un modèle indiscutable, et il nous le montre dans celui des pères grecs qui contient tous les autres en germe et en fruit mais surtout en fleur. Si bien décrite que soit l'imagination facile et colorée de saint Chrysostome, le chapitre de savante psychologie où l'âme de saint Augustin est analysée d'après ses *Sermons*, est d'un intérêt plus piquant, et je ne sache pas que le talent oratoire si mêlé de l'évêque d'Hippone ait jamais été si finement apprécié ni si brillamment exposé. Je crains que le R. P. Longhaye qui souhaite quelque part à son prédicateur d'être poète à ses heures [est-il juge bien impartial en la matière ?] n'ait également si bien compris et pénétré le rhéteur raffiné de Rome et de Milan, que pour avoir à son exemple enthousiasmé au pied de sa chaire,—celle de belles-lettres et celle de vérité,—mainte génération d'étudiants et de fidèles, voire même de prêtres et de pasteurs. Vis-à-vis de Chrysostome et d'Augustin, l'auteur, qui sait sa théorie des contrastes comme toutes les théories faites ou à faire, a placé dans son petit panthéon idéal le grave Bourdaloue et le sublime Bossuet, celui-ci dans une lumière plus favorable que celui-là. Il n'a pas admis, et pour cause, Fénelon, Fléchier, Massillon et Lacordaire.

La définition de l'éloquence chrétienne donnée par l'auteur est une épigramme : " dire quelque chose à quelqu'un ". Ce trait de satire porte trop juste pour qu'il offense. Puisse-t-il atteindre ceux qu'il prétend réveiller ! A leur tour, ils endormiront moins. Ils mêleront leur âme à celle de leurs auditeurs ; ils leur communiqueront la contagion du bien ; il les feront savoir et vouloir. Cette parole directe du prêtre, les campagnes l'entendent encore, mais non plus les grandes villes. Le curé dans son prône *parle* à ses paroissiens. Le prédicateur de station ne *s'adresse* guère qu'aux colonnes et aux voûtes. Pour le faire descendre à ses auditeurs et du même coup lui ramener des auditeurs, l'auteur l'invite à moderniser son ton et sa langue. Qu'il laisse là le " sermon-thèse ", cette longuerie d'apprêt dont s'accommodait la docte et grave attitude de nos aïeux et que ne comporte plus la fièvre de vie du temps présent. A une époque où l'ignorance de la religion se fait plus épaisse et plus universelle, qu'il renonce aux raisonnements trop métaphysiques pour revenir à la simple *instruction*, à la causerie vive et familière, faite de vérité condensée et de souplesse de forme. Alors que l'Histoire Sainte ne s'apprend plus, qu'il nous la raconte dans des HomélieS bibliques ou évangéliques. Est-ce qu'en France l'oubli de ces choses n'est pas devenu tel, grâce aux écoles neutres, qu'au carême dernier les habitants de Nîmes [la ville épiscopale de Fléchier !] firent un mauvais parti à un prédicateur de renom pour avoir foudroyé de ses éclats l'impie Balthazar. Il n'y eut pas, dit-on, cinq personnes dans l'assistance à s'imaginer qu'il pouvait bien viser un roi de Babylone et non son homonyme, un certain restaurateur du coin. Des institu-

teurs laïques seraient-ils responsables pour leur part de cet état de culture intellectuelle, que les prédicateurs ne sauraient être excusables. Ils réconcilient la science et la religion, développent des programmes d'économie politique et tranchent les questions sociales. C'est pour eux que Louis XVI disait, après un sermon de l'abbé Maury : " Quel malheur qu'il n'ait pas dit quelques mots de religion ; il nous aurait parlé de tout. "

Mais quels sont donc les objets légitimes et naturels de la prédication ? Le dogme, la morale, la liturgie, l'Écriture, l'histoire de l'Église et des saints. L'auteur en énumère encore d'autres, et, avec le savoir de l'expérience qui a beaucoup vu, beaucoup retenu, beaucoup vécu, il nous apprend par le détail l'art de puiser à ces sources, d'autant moins explorées qu'elles sont plus connues et qu'on les croit plus taries. Dans une suite d'observations précises et substantielles sur les *passions chrétiennes*, le R. Père révèle un don merveilleux d'initiation, développé chez lui par une immense somme de lecture et une longue habitude du haut enseignement. Rien de plus suggestif que cette dernière partie de son magistral ouvrage. Les démonstrations abstraites s'effacent devant les preuves par les faits ; le tout est coordonné dans un système d'exposition aux mailles nerveuses et serrées. Les questions qui nous divisent la plus y reçoivent une solution conciliante et modérée. Sans aller jusqu'à aimer de ce temps troublé et inquiet des défauts et des écarts que tout ministre de Dieu par la parole est appelé à guérir et à corriger, l'auteur veut que nous lui appartenions par toutes les sympathies de notre cœur et toutes les tendances de notre esprit. Suivre cette méthode en chaire ce serait rompre avec la routine et la convention, au grand profit des " écoutants ". C'est pourquoi, vous qui êtes appelés à prêcher, lisez ce livre, et quand vous l'aurez relu, méditez-le. "

Beaux-Arts

A POPULAR HANBOOK TO THE NATIONAL GALLERY including, by special permission, Notes collected from the Works of Mr Ruskin. Compiled by Edward T. Cook. With Preface by Ruskin, LL.D., D. C. L. In-18 de xviii et 703 pages. London : Macmillan and Co. And New-York. 1888.

Le livre qu'un des plus puissants éditeurs d'Angleterre, la maison Macmillan de Londres et de New-York, a tout récemment publié est un des meilleurs qui aient été consacrés à la *National Gallery*. L'admirable agrandissement et la non moins admirable réorganisation de ce Musée, qui fait le plus grand honneur à son directeur Sir Frederick Burton, ont inspiré à M. Edward T. Cook cet ouvrage modestement qualifié de *Guide populaire*, et qui, par son plan entièrement nouveau, est destiné à rendre les plus grands services même aux personnes dont le sentiment artistique est en opposition absolue avec les jugements des critiques auxquels l'auteur fait ses emprunts. C'est, la plupart du temps, M. Ruskin qui est cité, et si M. Ruskin est indiscutablement un très grand écrivain, il n'est rien moins qu'un juge infaillible ; mais sa sincérité, même lorsqu'il s'égare, est inattaquable, et ses opinions ne manquent jamais d'exciter la curiosité de ceux qui sont le moins disposés à les partager. Les

lettrés et les amateurs sauront donc gré à M. Cook d'avoir réuni en ce volume les arrêts épars dans les divers écrits de M. Ruskin, et de les avoir placés à la suite de chacune des œuvres de la *National Gallery* qu'il a tour à tour étudiées.

Ce *Guide*, qui est en réalité un véritable catalogue annoté, a le grand mérite d'initier chronologiquement le visiteur aux trésors d'art de la *National Gallery*. Quant aux personnes qui n'ont pas l'intention de se livrer à cette tâche méthodique mais qui se rendent simplement dans l'édifice de Trafalgar-Square pour y voir spécialement l'un ou l'autre tableau, elles trouveront à la fin du livre si utile de M. Cook, en appendice, deux listes, dont l'une leur donnera le nom de tous les peintres, l'autre les titres des peintures avec les numéros du catalogue officiel et des salles où chacune d'elles est exposée. L'ouvrage, en un mot, qui a été imprimé avec les plus grands soins par la maison R. et R. Clark, d'Edimbourg, est essentiellement pratique et indispensable à tous ceux qui veulent se former une idée très exacte du superbe Musée anglais, depuis ses derniers agrandissements d'après les plans on ne peut mieux conçus de M. J. Taylor ; ils ont permis à Sir Frederick Burton d'exposer les tableaux sans qu'aucuns d'eux se touchent, suivant les excellentes dispositions adoptées pour les chefs-d'œuvre du Palais Pitti.

Un plan de la *National Gallery*, indiquant les développements successifs de l'édifice, accompagne le *popular Handbook* de M. Cook.

PAUL LEROI.

MOUVEMENT DE LA LIBRAIRIE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Chez Retaux-Bray.—*Le droit public de l'Eglise*, par le R. P. Liberator, ouvrage traduit de l'italien par l'abbé Anclair, 1 vol. in-8, 6 fr.

Chez Letouzey & Ané, 17 Rue du vieux Colombier, Paris—*La guerre aux erreurs historiques*, par Lecoy de la Marche, in-12, 350 p, 3 fr. 50.—*Les Corporations de Métiers*, leur histoire, leur esprit, leur avenir, par Hippolyte Blanc, in-12, 3 fr. 50.—*Le Merveilleux et la Science*, étude sur l'hypnotisme, par l'abbé E. Méric, professeur à la Sorbonne, 6e édition in-12, 3 fr. 50.

Chez Perrin et Cie—*L'évêque d'Orléans*, par le comte de Falloux, 3e édition, in-18, 2 fr. 50.

Chez Hachette—*Le Suffrage universel et le Régime parlementaire*, par Paul Laffitte, in-18 x-256 p. 3 fr. 50.

Chez Roger et Chernoviz, 7 Rue des Grands-Augustins, Paris—*La fin du Rosminisme*, par l'abbé Didiot. Brochure in-8, 1 fr.

Chez Lovell et Co., New-York—*Civil Government*, par R. E. Clement.

Chez Adam et Chs Black, Edimbourg—Le volume XXIV—dernier volume—de la "Encyclopædia Britannica," doit paraître dans le mois prochain.